

DÉFIS D'INTÉGRATION DES DÉPLACÉS DE GUERRE DE KINDU EN RDC APRÈS GUERRES

CHALLENGES OF INTEGRATING WAR DISPLACED PERSONS FROM KINDU IN THE DRC AFTER THE WARS

Alphonse Sabiti Makinga¹, Kabala Munyemo Spartacus²

¹ *Alphonse Sabiti, teacher at the University of Kindu in the DRC*

² *Kabala Munyemo is a teacher at the National Pedagogical University in the DRC*

***Corresponding Author :**

***Email- alphonsesabiti69@gmail.com**

Résumé

Ce papier analyse et reprend les principaux défis d'intégration auxquels font face les déplacés de guerre de Kindu en RDC plus de dix ans après la guerre.

Mots clés : *Guerre, déplacés et intégration*

This paper analyzes and outlines the main integration challenges faced by war-displaced people from Kindu in the DRC more than 14 years after the war.

Keywords : *Ware, Displaced, integration*

INTRODUCTION

L'intégration des déplacés de guerre en milieu urbain africain est un défi complexe et crucial dans beaucoup de pays africains. Ces individus contraints de quitter leurs lieux de résidence à raison des conflits armés cherchent refuge dans la ville sont appelés à y relever plusieurs défis.

Le présent article se base sur les déplacés de guerre de Kindu de 1998 à 2003, une enquête réalisée en 2017, soit plus ou moins quatorze ans après la dernière guerre qu'a connue la RDC opposant la rébellion du RCD à l'armée régulière de la RDC(FAC) d'une part, et d'autre part la rébellion aux résistants combattants Mai Mai. Ces affrontements à répétition provoquèrent des déplacements massifs des populations vers le centre-ville de Kindu à la recherche de la sécurité ; sur place, ils seront en face d'un problème réel d'intégration. Quels sont alors ces défis d'intégration ?

Cette enquête a retenu un échantillon de 75 chefs de ménages et anciens déplacés de guerre, répartis dans les trois communes de la ville à raisons de 25 enquêtés par commune et à qui nous avons posé des questions sur les difficultés d'intégration rencontrées à Kindu lors de leur arrivée pendant la guerre et après la guerre. Ces défis d'intégration sont légions et peuvent être observés à partir de plusieurs indicateurs qui seront repris dans les différents points qui seront développés dans ce papier.

Ainsi notre analyse sur cette question s'articule autour de quatre points saillants qui constituent les indicateurs de défis d'intégration pour les déplacés de guerre de Kindu, à savoir : 1. *difficultés d'adaptation*, 2. *difficultés d'accès aux services sociaux de base*, 3. *Activité de survie des déplacés de guerre* et 4. *enfin le dernier point v traite de l'ancienneté des déplacés de guerre et possibilité de retour*.

1. DIFFICULTES D'ADAPTATION DES DEPLACES DE GUERRE

Les déplacements internes des populations du fait des conflits armés restent un problème mondial aux proportions catastrophiques surtout dans la plupart des pays africains où il n'existe pas de structures étatiques pouvant s'occuper de l'accueil et l'assistance aux déplacés de guerre : alors leur intégration pose problème.

Cependant, les déplacés de guerre de Kindu se sont adaptés de différentes manières dans la ville. Il y-a ceux qui pensent que leur adaptation était facile et d'autres qui ont répondu que l'adaptation était difficile.

Ainsi le tableau qui suit nous donne les raisons de cette adaptation difficile à Kindu suite aux raisons avancées par nos enquêtés dans le tableau qui suit :

Tableau 1. Enquêtés et sources de difficultés d'adaptation

Raisons d'adaptation difficile	Fréquences	Pourcentages
Manque de nourriture et mauvaise alimentation	36	48
Manque de moyens (matériel et financier) pour avoir tout abandonné	21	28
Pas de place pour cultiver	1	1,3
Hostilité de la famille d'accueil	7	9,3
Difficulté d'intégration	4	5,3
Sans réponse	4	5,3
Total	75	100

Il ressort de ce tableau ci-haut que le manque de nourriture et la mauvaise alimentation ont rendu difficile l'adaptation des déplacés dans la ville (48% de réponses), le manque de moyens (28% de réponses), l'hostilité des familles d'accueil (9,3% de réponses), l'absence d'espace pour cultiver le champ (1,3% de réponses), difficulté d'intégration (5,3% de réponses) et enfin d'autres encore n'ont pas répondu (5,3%).

A partir de ce tableau, il y-a lieu de constater que le manque de nourriture et la mauvaise alimentation constituent les facteurs principaux ayant rendu difficile l'adaptation de la majorité des déplacés de guerre dans la ville de Kindu.

Notons par ailleurs qu'en dépit du fait que certains déplacés de guerres ont réussi à s'intégrer de manière mitigée dans la ville de Kindu, au regard de toutes les manifestations évoquées ci-haut, ils se sont heurtés à plusieurs difficultés, dont l'accès difficile aux services sociaux de base comme le logement, les soins de santé, la scolarisation des enfants, l'eau et électricité.

2. DIFFICULTES D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE

Les villes offrent la possibilité d'accéder à toutes sortes de ressources, services et potentialités qui sont essentiels au bien-être et à la résilience des personnes. C'est pourquoi, pour la plupart des déplacés de guerre, s'installer en ville est une décision judicieuse qui a toutes les chances d'améliorer leurs conditions de vie ainsi que leurs capacités de faire face à l'adversité¹.

Dans bien des cas, les déplacés de guerre se heurtent à des obstacles pour accéder au logement, à l'emploi, à la scolarisation des enfants, à la santé et à d'autres services sociaux. Ces obstacles peuvent les contraindre à vivre en situation d'exclusion, de ségrégation et de vulnérabilité.

Dans les lignes qui suivent, nous développons les difficultés rencontrées par les déplacés de guerre dans la ville de Kindu dans le domaine de l'habitat, santé, éducation, eau et électricité.

¹ Cairn info. org

2.1. Difficultés liées au logement et habitat

La question d’habitat est considérée non plus dans les termes des caractéristiques du logement lui-même, mais du point de vue des services accessibles à partir du lieu de résidence. La présence de services à proximité du logement contribue sans être contredit à la qualité d’habitat et plus généralement à la qualité de la vie.

Malgré la détérioration de la qualité d’habitat pour les déplacés pris dans leur ensemble, les mauvaises conditions du logement ne sont pas uniquement attribuables au déplacement. De plus, la dégradation des conditions d’habitation ne touche pas indifféremment l’ensemble des couches sociales, mais plus particulièrement les couches les plus défavorisées. Il y’a lieu de signaler que les déplacés de guerre de Kindu habitent dans des taudis construits sur base des sticks d’arbres ou des feuilles d’arbres pour les uns et pour d’autres c’est les briques à dobes et des matériaux de récupération à ciel ouvert ou presque à ciel ouvert. Quand il pleut, tous les pensionnaires de la maison et tous les biens sont mouillés.

C’est dans cet ordre d’idées que l’ONU-Habitat écrit : «*La prolifération d’implantations sauvages surpeuplées et dépourvues d’éléments de confort indispensables, tels que l’eau, l’assainissement et le logement, explique dans une large mesure l’expansion des villes. La croissance des taudis est en partie l’expression d’un urbanisme non proactif. L’expansion des agglomérations urbaines sans accès à l’eau, à un assainissement adéquat, à un logement durable et à une surface habitable suffisante a contribué au développement des taudis*² ».

Aujourd’hui, on estime qu’environ 863 millions de personnes vivent dans des taudis, contre 650 millions en 1990 et 760 millions en 2000. En Afrique subsaharienne, 61,7 % de la population urbaine y habite³.

Le déplacement semble avoir un impact clair voire généralisé sur le type de logement et sur le statut de l’occupation. En effet, ceux qui vivent actuellement dans des logements inconfortables ou précaires ne connaissaient pas dans l’ensemble les mêmes conditions avant le déplacement. L’impact généralisé du déplacement est surtout clair dans le cas du statut d’occupation du logement, qui est peu relié à la situation antérieure ou au niveau de revenu du ménage. Ceux qui sont pauvres actuellement ont été encore plus touchés par cette précarisation.

Quant au type du logement occupé, il dépend du niveau de revenu si bien que les plus pauvres se trouvent plus que les autres dans des logements inconfortables après le déplacement.

La figure qui qui suit reprend les réponses des enquêtés sur le statut de leurs maisons ou cases (propriétaires ou pas) en disant précisément s’ils sont propriétaires d’une maison ou pas.

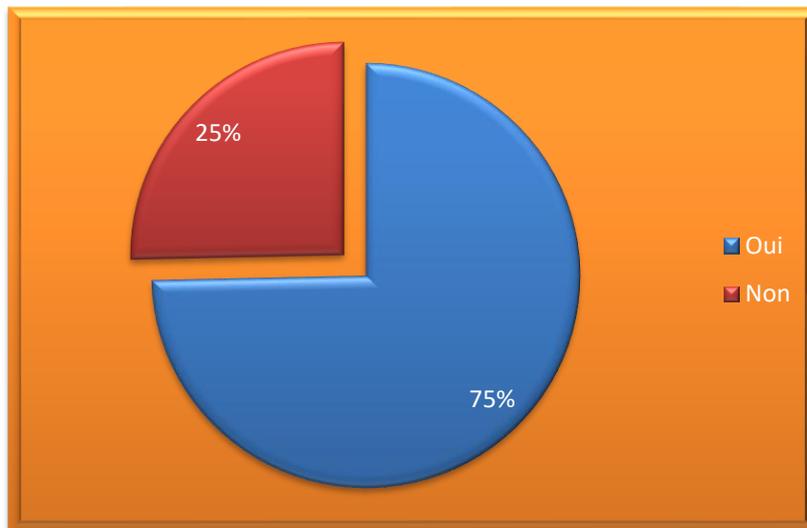


Fig. 1. Réponses des enquêtés sur la possession d’une maison personnelle

En lisant le graphique ci-haut, il y a lieu de constater que sur 75 personnes constituant notre échantillon, 56 affirment avoir une maison personnelle soit 75% et 19 affirment le contraire représentant 25%.

Ainsi, certains déplacés ont déjà chacun une maison personnelle, or le fait de posséder une maison selon certains auteurs constitue un facteur d’intégration.

2.2. Difficultés de scolarisation des enfants

Outre les incidences sur les conditions de logement, les déplacements forcés dû à la guerre ont exercé certains effets sur l’éducation des enfants. Il ne s’agit pas ici d’étudier les problèmes relatifs à l’éducation ou à la scolarisation, d’autant plus que certains d’entre eux ne sont pas propres aux déplacés, mais communs à toute la population congolaise en général et de Kindu en particulier, d’autant plus qu’il s’agit d’une société en crise depuis des décennies à cause de la mauvaise gouvernance de ses dirigeants dans tous les secteurs ; cela pourraient être la principale cause des différentes guerres que

² ONU-HABITAT (2015), *Etat de la migration dans le monde. Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité*, Genève, ONU-HABITAT, p.83

³Idem, p.83

ce pays a connue. Néanmoins, il est important de recueillir les opinions de nos enquêtés sur leur accès facile ou difficile aux études de leurs enfants.

Le graphique qui suit reprend les réponses de nos enquêtés sur les difficultés de scolariser leurs enfants.

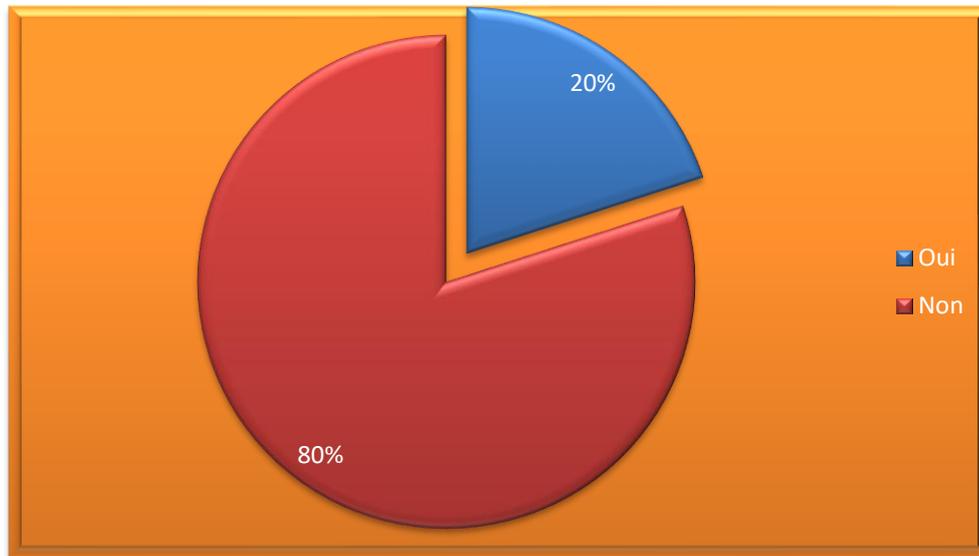


Fig.2. Répartition des réponses des enquêtés sur la scolarisation facile des enfants

Ce figure illustre les réponses des déplacés de guerre sur l'accès de leurs enfants à la scolarité, c'est ainsi que 80% ont estimé que leurs enfants étudient difficilement et 20% seulement pensent que leurs enfants étudient sans difficultés.

2.3 Difficultés d'accès aux soins de santé

L'état de santé d'une personne dépend non seulement de l'accès aux services de santé, mais aussi d'une multitude de facteurs appelés « déterminants sociaux de la santé ». Ces conditions résultent principalement de politiques sociales inadaptées ou inexistantes, ou de structures politiques et économiques défavorables⁴.

Il y'a lieu de signaler qu'il existe sur papier des politiques dans le secteur de santé qui peinent à être exécutées, à cause de la politisation de tous les secteurs de la vie nationale en général et du secteur de santé en particulier et aussi le budget alloué à ce secteur est maigre et non exécuté, ajouter à cela la mauvaise gouvernance.

En RDC, l'Etat n'assure pas la prise en charge médicale de ses citoyens sous forme d'assurance maladie. En cas de maladie, c'est l'individu seul qui se prend en charge avec un salaire de misère et comme d'une manière générale la population est très pauvre, plus ou moins 60% du budget national sont consommés dans la capitale par les institutions politiques.

Il y'a lieu de constater que ce sont des particuliers, les politiciens qui sont riches et possèdent des biens plus que l'Etat lui-même et le reste de la population vit dans une pauvreté noire.

Au regard de cette réalité, le problème d'accès aux soins médicaux n'est pas un problème des déplacés de guerre seulement, il s'agit d'un problème de l'ensemble de la population congolaise.

Certains auteurs comme D. Ompad⁵ a permis d'établir une liste de déterminants sociaux de la santé pour les citoyens, laquelle comprend aussi le lieu de résidence dans la ville, l'origine raciale et ethnique, le sexe, le statut socioéconomique et le niveau d'instruction⁶. On peut déduire de cette liste que les migrants urbains pourraient être particulièrement vulnérables à la maladie.

Le rapport précité relève que ceux qui migrent pour échapper à une situation difficile courent généralement un double danger dans les villes car leurs vulnérabilités préexistantes se conjuguent à une exposition accrue aux facteurs de stress liés à la migration. Un fossé social et économique se creuse souvent entre les résidents urbains de longue date et les migrants⁷. Ainsi, la migration et l'urbanisation influent toutes les deux sur la santé des migrants urbains.

⁴ Rapport mondial OMS et ONU-Habitat (2010), *La face cachée des villes. Mettre au jour et vaincre les inégalités en santé en milieu urbain*. OMS et ONU-Habitat, Genève, p.14.

⁵D. Ompad (2007), Social determinants of the health of urban populations. Methodologic considerations, in *Journal of urban health: Bulletin of the New York Academy of Medicine*, New-York, Vol.84, n°3.

⁶ Alirol et alli, *Op.cit*, p. 141.

⁷ OMS et ONU et Habitat, *Op.cit*.

Les conditions dans lesquelles les déplacés voyagent, vivent et travaillent entraînent souvent des risques considérables pour leur bien-être physique et mental. C’est pourquoi le déplacement peut être considéré comme un déterminant social de la santé des migrants.

Dans notre enquête, il a été rapporté par nos témoins privilégiés qu’ils éprouvent des difficultés pour accéder aux soins médicaux, d’où le graphique ci-après en est une illustration :

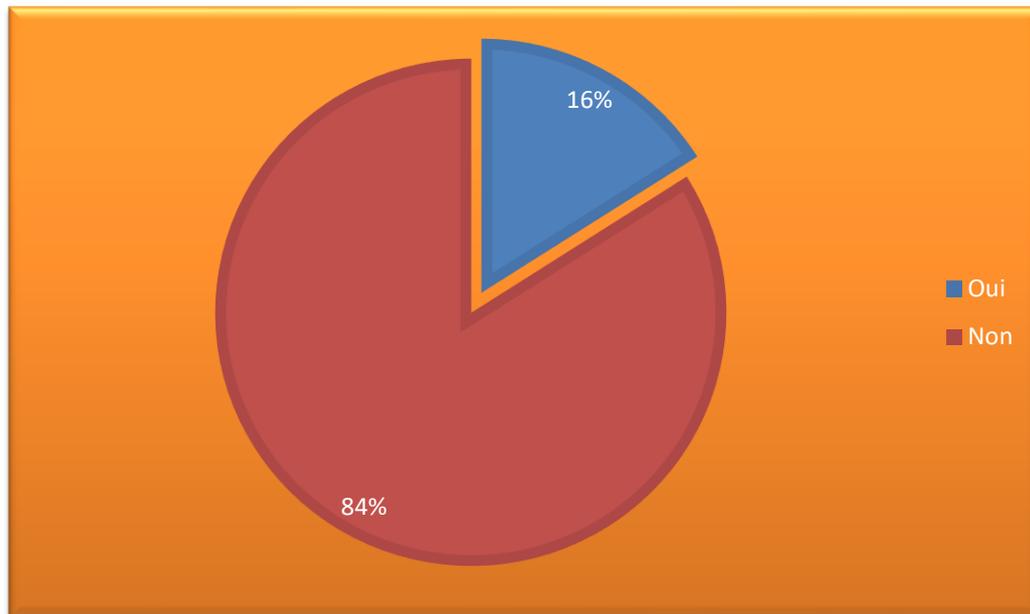


Fig.3. Réponses des enquêtés selon l'accès facile ou difficile aux soins médicaux

Il ressort de ce graphique que sur 75 sujets interrogés dans la ville de Kindu sur l'accès aux soins médicaux, 84% de nos enquêtés ont un accès difficile aux soins médicaux et 16 seulement accèdent relativement aux soins médicaux. C'est ainsi que nombreux recourent à la médecine traditionnelle pour faire face au problème des soins médicaux dont l'accès est difficile.

A ce sujet, un des enquêtés de Makopo⁸ déclare ce qui suit sur les difficultés qu'ils éprouvent pour soigner leurs enfants : « *Etant donné que les soins médicaux coûtent chers (problème d'accessibilité financière) et les prix sont hors de nos bourses, nous recourons souvent à la médecine traditionnelle quand nos enfants et nous-même tombons malades...* ».

2.4. Difficultés d'accès à l'eau et à l'électricité

Nos enquêtes révèlent que les ménages n'ont ni accès à l'eau potable ou à l'électricité parce qu'il s'agit au fait des bicoques construites en paille ou en matériaux de construction de récupération. Il s'agit des habitations construites en briques à dobe se trouvant dans une situation marginalité et de précarité très avancée dans des bidonvilles à la périphérie de Kindu et à proximité de la forêt.

Le problème d'eau et d'électricité n'est pas un problème particulier pour les déplacés de guerre, il s'agit d'un problème général de l'ensemble de la population congolaise en général et celle de Kindu en particulier. Depuis longtemps, la ville de Kindu connaît un problème criant d'électricité due à l'absence d'une centrale hydro-électrique pouvant alimenter la ville en énergie électrique.

En ce qui concerne l'eau, il existe une société de distribution d'eau (REGIDESO) qui fonctionne difficilement et qui peine à fournir de l'eau propre à ses abonnés estimés plus ou moins à 3000 sur ensemble de la population urbaine estimée approximativement autour de 500000.

Pour faire face à ce problème d'eau potable et d'électricité, les populations de manière générale recourent à l'eau des rivières, l'eau sauvage ou des puits avec toutes les conséquences que cela peut causer sur le plan sanitaire. Et pour avoir de l'éclairage la nuit, nombreux utilisent de l'huile de palme comme combustible dans laquelle on plonge une mèche d'habit imbibée à l'huile qu'on allume pour produire de la lumière (Katolitoli), d'autres des lampes à pétrole, torches, bougies et quelques-uns l'énergie solaire. D'autres encore dorment dans l'obscurité la plus totale.

Le taux de couverture en eau en RDC était estimé en 2017 à plus ou moins de 20,8 pourcents.⁹ Tout comme celui de l'électricité, cela signifie que c'est seulement un peu plus d'un cinquième de la population congolaise qui a accès à l'électricité à cette époque, mais les choses vont dans le sens de la non amélioration.

Les taux de chômage et de pauvreté chez les déplacés y sont élevés, faute de sources de revenus suffisantes. Ce dernier concerne 80 pourcent la population du pays qui vit dans une extrême pauvreté¹⁰.

⁸ Makopo est un quartier périphérique de la ville de Kindu dans la commune de Mikelenge

⁹ Rapport de la Banque Mondiale 2020

¹⁰ Lentraidmissionnaire.org

Il n'existe pas des dispositifs officiels de soutien pour améliorer la sécurité alimentaire et l'accès aux soins de santé des citoyens pauvres. D'où le graphique qui suit reprend les difficultés de nos enquêtés. La figure qui suit reprend l'ensemble des difficultés rencontrées par les déplacés de guerre de Kindu.

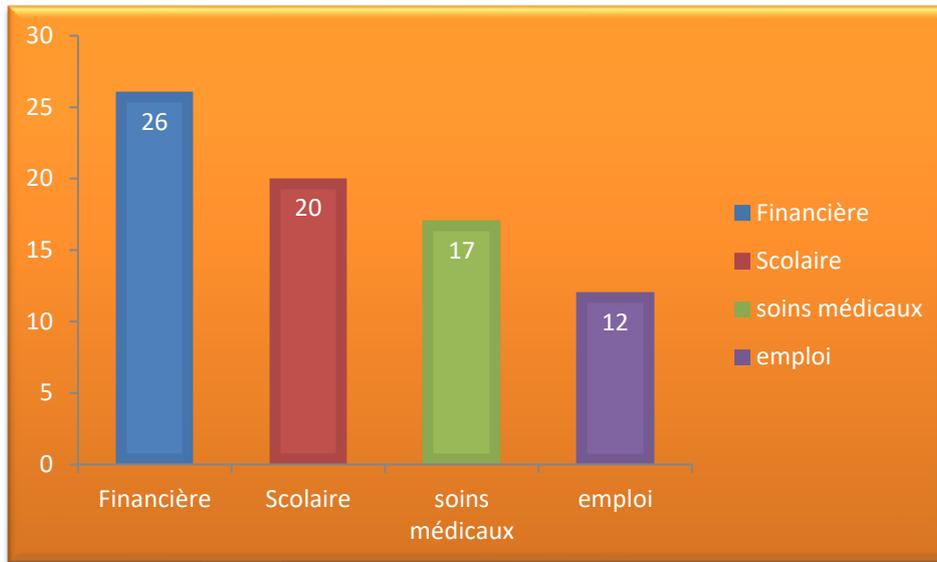


Fig. 4. Réponses des enquêtés sur les difficultés rencontrées à Kindu

En jetant un coup d'œil sur ce graphique, il y a lieu de lire que ces difficultés sont financières, liées à la scolarité des enfants, des soins médicaux et difficulté d'avoir un emploi.

Après avoir développé le point en rapport avec les difficultés d'accès aux services sociaux de base par les déplacés dans la ville de Kindu, passons maintenant au point qui traite sur leurs activités de survie.

3. ACTIVITES DE SURVIE DES DEPLACES DE GUERRE A KINDU

En ce qui concerne les activités des déplacés de guerre, ils continuent à pratiquer l'agriculture en l'associant à une autre activité pour la survie. C'est ainsi que quelqu'un peut être fonctionnaire de l'Etat et cultivateur au même moment. Et ce constat n'est pas fait seulement aux déplacés de guerre, il est fait également aux autres citoyens non déplacés de guerre qui cumulent deux ou trois activités de survie d'autant plus que l'activité formelle ne peut pas couvrir les charges de famille.

Le tableau suivant reprend les activités ou l'ensemble de sources de revenus des ménages de nos enquêtés.

Tableau 2 . Enquêtés et sources de revenu de leurs ménages

Sources de revenu de ménage	Fréquences	Pourcentages
Champ et élevage	34	45,3
Pêche	10	13,3
Salaire et champ	22	29,3
Petit commerce et champ	3	4
Aide-maçon et champ	1	1,3
Sans réponse	5	6,6
Total	75	100

En lisant ce tableau, il y a lieu d'observer que la plupart de nos enquêtés combinent au moins deux activités pour leur survie en milieu urbain. Ce qui constitue les sources de revenu pour leurs ménages. Ceux qui font les travaux de champs combinés à l'élevage représentent 45,3%, ceux qui touchent le salaire de l'Etat font aussi le champ pour compléter le salaire qui est insignifiant, ils représentent 29,3%, ceux qui font de petits commerces et d'autres activités relevant du secteur informel représentent le reste de pourcentages. Cependant, l'on constate que la principale source de revenu des déplacés de guerre vivant dans la ville de Kindu demeure le revenu issus des activités agricoles et celui des activités relevant de l'économie informelle.

Ainsi, après avoir parlé des principales sources de revenu de nos enquêtés, abordons le point relatif à leur ancienneté dans la ville et leur possibilité de retour.

4. ANCIENNETE DES DEPLACES DE GUERRE DANS LA VILLE ET POSSIBILITE DE RETOUR

4.1. Ancienneté des déplacés de guerre dans la ville

Au moment de l'enquête entre 2003 et 2017, les moyennes des ménages des déplacés avaient une durée d'environ 14 ans. L'ancienneté des déplacés est liée à l'importance de différentes vagues de migrations forcées qui ont accompagné

les troubles survenus dans le pays depuis la guerre du RCD de 1998 à 2003 cherchant à renverser le régime de L.D. Kabila au pouvoir à Kinshasa et surtout la guerre dans la guerre opposant les résistants Mai Mai à la rébellion du RCD. La première vague de déplacement date de 1998-2001 qui n'est pas importante en termes de déplacements des populations. La deuxième qui est la plus importante, celle provoquée par les affrontements entre les rebelles du RCD et les résistants Mai Mai dans les périphéries de la ville de Kindu et enfin, il y-a eu d'autres vagues après la guerre dues aux conditions de vie difficiles dans les milieux ruraux avec des conséquences socio-économiques indescriptibles. Ainsi, le graphique qui suit reprend les années d'arrivée des déplacés de guerre et leur importance en nombre.

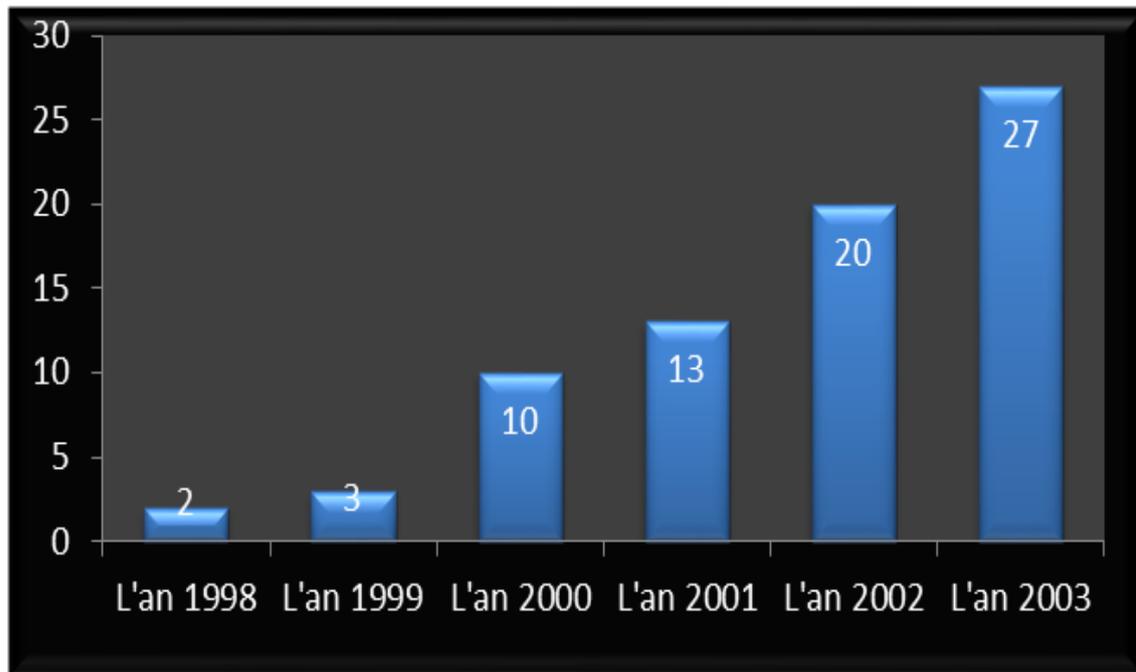


Fig.5 Répartition des réponses des enquêtés selon leur année d'arrivée à Kindu

Le graphique ci-haut montre le nombre des déplacés par année de 1998 à 2003. Et l'on observe que plus les années passent, plus le nombre des déplacés augmente.

Il a été constaté qu'à partir de 2001 jusqu'à 2003, le nombre des déplacés a augmenté par rapport aux années 1998 à 2000(début de la guerre). Ceci s'explique par le fait qu'avant 2001, la guerre opposait seulement le RCD à l'armée gouvernementale et là on ne pouvait pas observer beaucoup de déplacés parce que la population n'était pas ciblée. Mais à partir de 2001 jusqu'à 2003(guerre civile), les affrontements entre la rébellion du RCD et les miliciens Mai Mai a plus poussé les populations des zones périphériques de la ville de Kindu à fuir leurs milieux de vie vers le centre-ville de Kindu.

Et il y a lieu d'observer dans ce graphique que de 1998 à 2017, l'ancienneté des déplacés dans la ville varie entre 10 et 18 ans en fonction d'année d'arrivée dans cette entité urbaine.

4.2. Possibilité de retour au milieu d'origine suite aux difficultés d'adaptation

Les possibilités de retour des déplacés ne sont pas évidentes. Interrogés à ce sujet, le nombreux déplacés ont déclaré que le retour était impossible à cause de la persistance des conflits (déclaration des déplacés de Shabunda), à cause des conditions de vie difficiles au village parce qu'ayant perdu tout en temps de guerre, d'autres encore ont exprimé le refus qu'ils ne peuvent plus rentrer parce qu'ils ont déjà des habitations personnelles et que les enfants étudient déjà à Kindu, ce qui favorise leur encrage à la ville.

En plus, la peur constitua un réel motif de non-retour pour certains déplacés qui ont longtemps craint que la guerre ne recommence. Plus ils ont attendu afin d'être certains que la guerre était bel et bien finie, plus ils ont développé des liens et des activités en ville, réduisant toujours le projet de retour, quand il existait.

Revenir sur les lieux du départ, c'est aussi pour certains déplacés ravivés des souvenirs douloureux et rendre présente à nouveau l'époque de la guerre. L'ancien « chez soi » n'est plus un lieu familier et rassurant, mais un lieu entaché de violences où les esprits de morts qui n'ont pas pu être enterrés durant la guerre font peser de mauvais présages¹¹.

Par ailleurs, comme les habitants d'une même zone se sont réfugiés dans des lieux différents en fonction de leurs réseaux familiaux, la fuite a conduit à la destruction des anciens liens sociaux de voisinage. Les enquêtes montrent qu'un certain nombre de déplacés vivent dans leur nostalgie du passé et souhaitent toujours revenir, même s'ils savent que c'est

¹¹ Vivet, J. (2012), Déplacés de guerre dans la ville. La citadinisation des deslocados à Maputo(Mozambique), Paris, Cathala-IFAS.

impossible. Pour certains, rester en ville fut un choix par défaut, car revenir à la campagne sans avoir les conditions matérielles et financières signifie repartir à zéro, ce qui n'est pas envisageable pour beaucoup d'eux¹².

Les personnes âgées sont coincées dans cette ville, plus qu'elles n'y soient encrées. Les contraintes du quotidien, la pauvreté absorbent leurs énergies et limitent le processus de déterritorialisation en ville estime Jeanne Vivet.¹³ C'est ainsi que la figure qui suit reprend les opinions des déplacés sur la possibilité de retour.

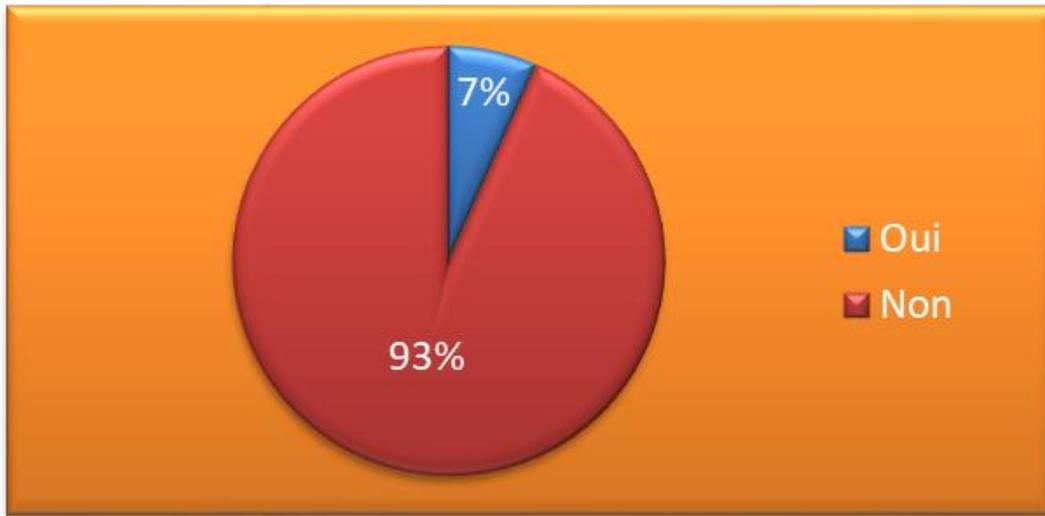


Fig.6 Répartition des réponses des enquêtés sur la possibilité de regagner leur milieu d'origine

A la lecture de ce graphique, nous pouvons lire que sur 75 personnes interrogées 70 soit 93% ne sont pas d'accord pour retourner dans leur milieu d'origine d'avant la guerre et 5 personnes (7%) seulement sont d'accord pour le retour aux milieux d'origine avant la guerre.

Donc, nombreux déplacés ne sont pas d'accord de retourner dans leur milieu d'origine, ce qui justifie leur intégration en milieu urbain.

Quant aux raisons de ne pas retourner dans leur milieu d'avant-guerre, celles-ci peuvent être lues dans le tableau qui suit :

Tableau3 : Enquêtés et retour au milieu d'origine

Raisons évoquées	Fréquences	Pourcentages
<i>Je me suis adapté au nouveau milieu</i>	34	45,3
<i>Vie difficile au village</i>	6	8
<i>Parce que mon mari était tué</i>	1	1,3
<i>Peur de règlement de compte et insécurité persistante dans le milieu d'origine a</i>	14	18,6
<i>Shabunda/sud/Kivu</i>		
<i>J'ai déjà une maison et un emploi</i>	9	12
<i>A cause des études des enfants</i>	1	1,3
<i>Ici il n'y a pas beaucoup de tracasseries militaires comme chez nous</i>	3	4
<i>Sans réponse</i>	7	9,3
Total	75	100

A la lecture du tableau ci-haut, les raisons avancées par les déplacés pour ne pas retourner dans leur milieu d'avant la guerre sont les suivantes : - Il y a ceux qui affirment être déjà intégrés dans la ville (45,3% de réponses), - d'autres pensent qu'il y a persistance de l'insécurité et qu'ils ont peur du règlement de compte (18,6% de réponses), - d'autres avancent la raison d'étude(scolarisation) des enfants (1,3%), - d'autres encore estiment qu'ils ne peuvent plus retourner parce qu'ils ont déjà un emploi et une maison (12% de réponses), - d'autres en plus estiment qu'ils ont perdu un conjoint (1,3% de réponses) et de ce fait ils gardent un mauvais souvenir du milieu d'origine, d'où le retour au milieu d'origine est impossible, d'autres enfin évoquent la tracasserie militaire et policière persistante dans leur milieu d'origine (4% de réponses), ce qui bloque la possibilité de retour.

A ce propos, B. Oriol¹⁴, note que la proximité géographique entre la société de départ et la société d'accueil peut permettre au migrant de ne jamais faire de choix clair entre les deux. Certains facteurs temporels ont également un impact sur l'adaptation. Si la durée de la résidence exerce une influence positive sur le processus d'intégration, la perspective

¹² J. Vivet, op. cit

¹³ Idem

¹⁴ B. Oriol (1981), *Bilan des études sur les aspects culturels et humains des migrations internationales en Europe occidentale, 1978-79*, Strasbourg, Fondation Europe de la Science.

d'un éventuel retour se révèle négative à cet égard : elle réintroduit la notion de « provisoire » préjudiciable dans le pays d'accueil¹⁵.

En outre, les facteurs économiques ou matériels constituent une facette majeure de l'adaptation « objective » à la nouvelle société. Selon Oriol,¹⁶ le logement représente pour plusieurs chercheurs la clé d'adaptation urbaine et la ségrégation urbaine constitue l'indice de non intégration. R. Kats¹⁷ estime que pour présenter l'adaptation économique comme premier élément de l'intégration du marché d'emploi, dont les indicateurs sont également le degré de maintien du statut professionnel antérieur à la migration et la satisfaction au travail.

Au chapitre de facteurs individuels qui influencent l'adaptation des migrants, J. Goldlust¹⁸, mentionne les caractéristiques sociodémographiques, l'instruction et les compétences professionnelles, l'origine urbaine ou rurale, la motivation de la migration (caractère volontaire ou forcé).

Sur le plan individuel, il reste à savoir jusqu'à quel point le maintien de l'identité culturelle doit faire place à l'identification à la culture d'accueil pour assurer le succès de l'intégration dans la nouvelle société.

Certains facteurs psycho-sociaux et relationnels ont également un impact sur l'intégration. Les réseaux familiaux facilitent-ils l'insertion des migrants ? Selon Oriol¹⁹, il n'y a pas d'unanimité autour de cette question. L'aide apportée par la famille élargie ou le groupe ethnique facilite grandement l'installation matérielle des migrants²⁰, aussi bien dans des sociétés dites développées que dans les pays en voie de développement. Il semble par ailleurs que la présence de la parenté puisse retarder l'adaptation « subjective » à la nouvelle société d'accueil.

Pour J. Scuder et E. Colson²¹, la tendance des migrants à se replier sur un environnement familial composé des parents ou des voisins constitue une étape transitoire nécessaire après le choc du déracinement.

Ainsi, les déplacés de guerre de Kindu se sont adaptés de différentes manières dans la ville. Il y-a ceux qui pensent que leur adaptation était facile et d'autres qui ont répondu que l'adaptation était difficile.

CONCLUSION

Cet article a pour titre *défis d'intégration des déplacés de guerre de 1998 à 2003 à Kindu en RDC*. C'est vrai, il y'a beaucoup de défis à relever dans l'intégration des déplacés en RDC, et l'Etat congolais devrait s'y atteler, en commençant tant soit peu par quelque part comme dans certains pays africains.

Entre 1998 et 2003 la RDC en connu une guerre à la base des flux migratoires importants dus aux affrontements entre belligérants et c'est surtout ceux qui avaient opposé la Rébellion du RCD aux résistants Mai Mai dans les périphéries de la ville de Kindu qui avaient entraîné beaucoup de déplacés dans le centre-ville de Kindu. Sur place, ces derniers n'avaient trouvé aucune structure d'accueil et d'assistance existante, pas de camps de déplacés etc., certains furent accueilli par des familles d'accueil. C'est ainsi qu'on avait assisté à une intégration mitigée de ces déplacés à travers une occupation anarchique des espaces en y érigeant des taudis où il n'y a pas d'eau, il n'y a pas d'électricité. Ce problème d'eau et d'électricité ne concerne pas seulement les déplacés dans cette ville, il concerne la majorité des habitants de cette ville.

Plus de 10 ans après la guerre, ces anciens déplacés sont restés dans la ville où ils mènent une vie de misère indescriptible où la majorité n'a pas de maison, n'a pas de travail, ne sait pas assurer la scolarité des enfants et couvrir soins médicaux et ne savent pas à quel point se vouer d'autant plus que l'Etat congolais n'a pas une politique publique concrète en matière déplacés de guerre et si elle existe, c'est sur papier seulement à travers le ministère des affaires sociales et humanitaires.

¹⁵A. Le Bon (1983), Maintien des liens culturels et insertion des migrants. Quelle relation ?, in *Revue Française d'Affaires Sociales*, Vol.77, n°2.

¹⁶ B. Oriol, (1981) *Op.cit.*

¹⁷ R. Kats (1983), "Occupational mobility of immigrants and their job satisfaction. A secondary analysis", in *International migration review*, Vol.17, pp. 163-175.

¹⁸J. Goldlust et alii (1973) "A mutative model of immigrant and adaptations", in *International Migration Review*, n°17, pp 193-225.

¹⁹ Oriol, *Op.cit.*

²⁰ H.M. Choldin (1973), Kinship networks in the migration process, in *International migration Review*, Vol. 17, pp 163-175.

²¹ T. Scuder et E.Colson (1982), « Modernité et Acculturations. A propos des travailleurs émigrés ». in *Communication*, n° 43, pp.141-163.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. Déplacés de guerre et dynamique territoriale post conflit entre guerre et paix disponible sur [https : //www.cairn info/revue herodote](https://www.cairn.info/revue-herodote)
2. OMPAD D.(2007), Social determinants of the health of urban populations. Methodologic considerations, in Journal of urban health: Bulletin of the New York Academy of Medecine,
3. ALIROL E. et alii (2010), Urbanisation and infectious, in Discases, Vol.11.
4. RAPPORT MONDIAL OMS ET ONU-HABITAT (2010), La face cachée des villes. Mettre au jour et vaincre les inégalités en santé en milieu urbain. OMS et ONU-Habitat, Genève, p.14.New-York, Vol.84, n°3
5. VIVET, J. (2012), Déplacés de guerre dans la ville. La citadinisation des deslocados à Maputo(Mozambique), Paris, Cathala-IFAS.
6. WEBER, M. (1964), L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, collection Recherches en Sciences Humaines, Paris Librairie Plon.
7. ONU-HABITAT (2015), Etat de la migration dans le monde. Les migrants et les villes : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité, Genève, ONU-HABITAT.
8. OIM (2015), Etat de la migration dans le monde. Les migrants et la ville : de nouveaux partenariats pour gérer la mobilité, OIM.